

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 4 avril 2017 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Dominick Giguère – district #4
 Normand Clermont – district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Avis de motion/règlement d'emprunt 474-17 décrétant des dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018 (phase II)
- 3.- Écocentre/service de conteneurs pour 2017/adoption de la soumission
- 4.- Coupe de pelouse et ramassage des feuilles mortes dans les parcs et espaces verts de la Municipalité/adoption de la soumission
- 5.- Système de CVAC au centre communautaire Albert-Cousineau/adoption de la soumission
- 6.- Levée de la séance

17-04-075 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
 Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-04-076 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT D'EMPRUNT 474-17 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EFFECTUÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX TECQ 2014-2018 (PHASE II)

Un avis de motion est donné par le conseiller Serge Bédard, qu'à une session du Conseil subséquente, il sera adopté, un règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018 (phase II). Le Conseil demande dispense de lecture de ce règlement.

17-04-077 ÉCOCENTRE/SERVICE DE CONTENEURS POUR 2017/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le service de conteneurs à l'écocentre, pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Vision Enviro Progressive	40 562,55 \$
TTI environnement	48 398,73 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Vision Enviro Progressive, s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE la soumission de la firme Vision Enviro Progressive, au montant de 40 562,55 \$ (taxes incluses), pour le service de conteneurs à l'écocentre, pour l'année 2017, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-04-078

COUPE DE PELOUSE ET RAMASSAGE DES FEUILLES MORTES DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par invitation, pour la coupe de pelouse et ramassage des feuilles mortes dans les parcs et espaces verts de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Les entreprises J Lacroix enr.	18 957,43 \$
Lee Ling Paysagement	17 528,43 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Lee Ling Paysagement, s'est avérée non conforme;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Les entreprises J Lacroix enr., s'est avérée la seule conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE la soumission de la firme Les entreprises J Lacroix enr., au montant de 18 957,43 \$ incluant les taxes, pour la coupe de pelouse et ramassage des feuilles mortes dans les parcs et espaces verts de la Municipalité, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-04-079

SYSTÈME DE CVAC AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-COUSINEAU/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour un système de CVAC au centre communautaire Albert-Cousineau;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Ventilex Inc.	56 682,58 \$
Groupe Promécanic Ltée	81 959,93 \$
Construction J. Michel Inc.	88 300,80 \$
Gestion Septem Inc.	169 818,08 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Ventilex Inc., s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

QUE la soumission de la firme Ventilex Inc., au montant de 56 682,58 \$ incluant les taxes, pour un système de CVAC au centre communautaire Albert-Cousineau, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-04-080

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QU'À 19h15, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale